

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE LILLE

COMMUNE DE VERLINGHEM

Hôtel de Ville – 1 place Jacques Chirac – 59237 Verlinghem
mairie@verlinghem.fr - <https://verlinghem.fr>

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 6 JUILLET 2023

Conseillers en exercice : 19 | Membres présents : 15 | Membres absents excusés : 4

Sous la Présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire. | Secrétaire de séance : Monsieur Grégoire HAMY.

Etaient présents		
Prénom – Nom	Fonction	Observations
M. Thierry BONTE	Maire	
M. Benoît BOUREL	1 ^{er} Adjoint au Maire	
Mme Anne GOFFAUX	2 ^{ème} Adjointe au Maire	
M. Damien DELAIRE	3 ^{ème} Adjoint au Maire	
Mme Gaëlle COMBRIS	4 ^{ème} Adjointe au Maire	
M. Bernard DECLERCK	Conseiller Municipal	
Mme Dominique QUINART	Conseillère Municipale	
M. Bruno POLLEZ	Conseiller Municipal	
M. Christophe GAQUIERE	Conseiller Municipal Délégué	
Mme Elsa BLANQUART	Conseillère Municipale Déléguée	
M. Grégoire HAMY	Conseiller Municipal	
Mme Christiane MEURILLON	Conseillère Municipale	
M. Éric FORESTIER	Conseiller Municipal	
M. Antoine CREPIN	Conseiller Municipal	
Mme Virginie HUGBART-DELANNOY	Conseillère Municipale	

Etaient absents		
Prénom – Nom	Fonction	Observations
M. Philippe BUISINE	5 ^{ème} Adjoint au Maire	Pouvoir à M. Damien DELAIRE
Mme Nathalie MASSON	Conseillère Municipale	Pouvoir à Mme Elsa BLANQUART
Mme Capucine MAYEUR	Conseillère Municipale	Pouvoir à M. Grégoire HAMY
Mme Annick GOUSSEN	Conseillère Municipale	Pouvoir à Mme Christiane MEURILLON

Délibération n° 2023-24	Adoption des tarifs des repas au restaurant municipal à compter du 1 ^{er} août 2023.	Adoptée à l'unanimité.
Délibération n° 2023-25	Adoption des tarifs et des modalités de fonctionnement de la garderie périscolaire de l'école Gutenberg à compter du 1 ^{er} août 2023.	Adoptée à l'unanimité.
Délibération n° 2023-26	Adoption du tarif de participation des familles à l'étude surveillée de l'école Gutenberg à compter du 1 ^{er} août 2023.	Adoptée à l'unanimité.
Délibération n° 2023-27	Prise en charge financière des fêtes communales du 28 juin 2023 au 5 juillet 2023.	Adoptée à l'unanimité.
Délibération n° 2023-28	Adoption de la nomenclature budgétaire M57 au 1 ^{er} janvier 2024.	Adoptée à l'unanimité.
Délibération n° 2023-29	Désignation des référents déontologues de élus. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention afférente avec la Métropole Européenne de Lille.	Adoptée à l'unanimité.
Délibération n° 2023-30	Régime indemnitaire des travaux supplémentaires.	Adoptée à l'unanimité.
Délibération n° 2023-31	Création d'un emploi permanent.	Adoptée à l'unanimité.
Délibération n° 2023-32	Adhésion à un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la création et la gestion de la fourrière pour animaux errants. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.	Adoptée à l'unanimité.

Affiché à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville le 12 juillet 2023.

Le Maire, Thierry BONTE.

